



## Conseil d'entreprises France – Japon de MEDEF International présentation

### ■ PRESIDENCE DU CONSEIL

---

#### **M. Jean-Yves LE GALL**

Président du CNES (Centre National des Etudes Spatiales)

---

### CONTACTS

---

#### **Mme Lana RAVEL**

Chargée de projet Asie du Sud et Asie de l'Est

@ : [lavel@medef.fr](mailto:lavel@medef.fr)

t : +33 1 53 59 16 20

#### Site internet

[www.medefinternational.fr](http://www.medefinternational.fr)

---

#### **M. Bogdan GADENNE-FEERTCHAK**

Directeur

@ : [bgadenne@medef.fr](mailto:bgadenne@medef.fr)

t : +33 1 53 59 16 44

#### Site internet

[www.medefinternational.fr](http://www.medefinternational.fr)

---

### ■ PARTENAIRES AU JAPON

---

#### **Keidanren**

Japan Business Federation

#### Site internet

[www.keidanren.or.jp](http://www.keidanren.or.jp)

---

## ■ ACTIONS DU CONSEIL POUR LES ENTREPRISES

---

**MEDEF International entretient depuis 1989** une relation nourrie avec les décideurs publics et privés japonais (avec notamment le Keidanren, Fédération des organisations économiques japonaises). Le Conseil d'entreprises France-Japon de MEDEF International est présidé depuis 2010 par M. Jean-Yves LE GALL, président du CNES.

3ème puissance économique mondiale, le Japon est un partenaire majeur de la France en Asie. Avec plus de 500 entreprises françaises implantées et spécialisées essentiellement dans les secteurs manufacturiers, des hautes technologies et des services, le Japon attire par son marché mature, un pouvoir d'achat parmi les plus élevés, la diversification de l'économie, et sa capacité d'innovation. Tokyo, sa capitale, est l'une des mégapoles économiques et financières globales.

L'accord de partenariat économique UE-Japon, entré en vigueur en février 2019, a élargi les perspectives économiques et commerciales, en format une zone de près de 600 millions d'habitants, représentant près de 30% du PIB mondial.

Cadre reconnu et privilégié dans la relation économique et commerciale franco-japonaise, les réunions du Conseil en France avec les décideurs japonais, les points réguliers avec les pouvoirs publics français, et les délégations d'entreprises dans le pays : les points réguliers avec les pouvoirs publics français, et les délégations d'entreprises dans le pays :

**1. permettent une mise en relation des entreprises françaises de manière directe, régulière et suivie avec :**

- le Gouvernement et décideurs économiques à compétences transversales et sectorielles,
- le secteur privé japonais, et notamment *via* le Keidanren;

**2. offrent aux entreprises des clés de compréhension et de décision pour leurs activités, principalement sur :**

- les opportunités d'affaires découlant, dans chaque secteur, de l'évolution du marché et des priorités de l'exécutif,
- l'environnement des affaires, les conditions d'exercice et d'investissement, l'accès aux marchés publics,
- le financement et la conduite de projets locaux, les formes de partenariat et la localisation,
- la structuration de filières et de secteurs d'activités,
- et plus généralement des éléments de compréhension des risques et opportunités liées aux évolutions internes et de l'environnement régional du pays;

**3. amplifient le partage d'expérience entre entreprises françaises de toutes tailles, actives au Japon ou dans la région,** et favorisent la rencontre de nouveaux partenaires sur ce marché.

---

→ Les comptes-rendus des réunions et des missions du Conseil sont disponibles sur demande pour les membres de MEDEF International.

---



Nos bureaux  
20 avenue Rapp, 75007 Paris  
[www.medefinternational.fr](http://www.medefinternational.fr)

Information & adhésion  
+33 1 53 59 16 12

